



Joinville le Pont, le 13 décembre 2017

Aux présidents de club

OBJET : STAGE D'ARBITRE DE CLUB

Cher(e) Ami(e),

Nous vous informons qu'un stage d'arbitre de club sera organisé par le Comité de la Vallée de la Marne, en 8 (ou 9) séances, à partir **du 19 janvier à 19h30**.

Lieu : Joinville-Le-Pont, salle du Comité.

Animateur : André CHALLIER, arbitre national

Dates : toutes les séances ont lieu le vendredi, de 19h30 à 22h30, selon le calendrier suivant :

- 19 et 26 janvier
- 9 février
- 9 et 23 mars
- 6 avril
- 4 et 25 mai
- *séance supplémentaire, si nécessaire, 1^{er} juin*

Un rattrapage sera organisé à 19h00 pour les stagiaires absents à la séance précédente

Un break est prévu à mi-séance.

Un aménagement du calendrier est bien entendu possible avec l'accord de tous.

Le "Code 2017" sera fourni à chaque participant : il est donc inutile de se le procurer avant le stage.

Participation au coût du stage : 200,00 €.

Ce stage sera validé par deux examens : écrit le samedi 9 juin de 10 h à 12 h (date nationale imposée par la FFB), et oral le lundi 11 juin de 19h à 21 h.

Nous vous serions bien obligés de faire circuler cette information dans votre club.

Inscriptions : Les personnes désireuses de participer à ce stage devront adresser leur candidature au secrétariat **au plus tard le 15 janvier**, accompagnée du règlement (chèque de 200,00 € à l'ordre du Comité).

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos sentiments amicaux.

Le Bureau Exécutif
Le Président

Rémy DIVOUX